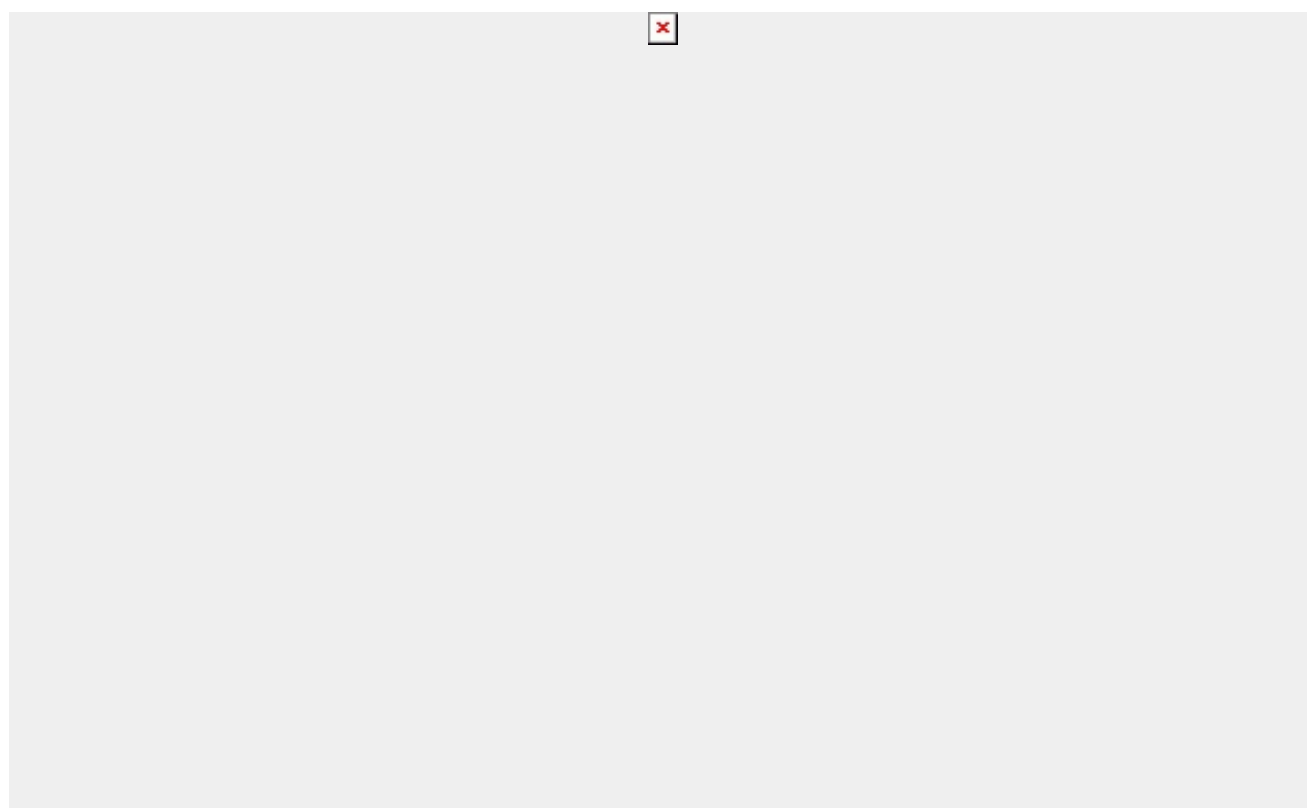


Des conventions citoyennes sur l'écologie chez Emmaüs

Lucile Schmid

Présidente de la Fabrique écologique



Au sein d'Emmaüs France, trois conventions citoyennes se sont déroulées réunissant des personnes accueillies, des salariés et des bénévoles, « *permettant d'associer écologie et solidarité de manière évidente* », explique Lucile Schmid qui les a mises en place.

Pourquoi le mouvement Emmaüs France s'est-il engagé dans des conventions citoyennes axées sur l'écologie ?

En 2023, le mouvement Emmaüs inscrit l'objectif d'une « révolution écologique » dans son projet stratégique 2023-2027. Restait à trouver comment traduire cet objectif en actes. Je suis arrivée au sein du mouvement dans cette perspective. Organiser des conventions citoyennes n'était pas prévu au départ. Nous savons qu'Emmaüs aide les exclus, que l'organisation a été créée par l'abbé Pierre et qu'elle est un acteur central de la seconde main. Mais c'est finalement assez peu par rapport à la diversité et à la complexité de cette organisation de 38 000 membres, au profil des personnes accueillies et aux relations entre les structures locales et le siège.

Vous avez commencé par des rencontres de terrain pour faire émerger des pratiques écologiques. Ce fut le point de départ des conventions citoyennes ?

J'ai travaillé avec une doctorante en philosophie de terrain, Laurine Omnes. Nous avons été accueillies dans différentes structures dans toute la France . Nous avons ainsi repéré de nombreux cas de pratiques écologiques. Par exemple, l'association Terre de Milpa, située à Saint-Didier-au-Mont d'Or, où s'est déroulée la deuxième convention citoyenne, pratique un maraîchage agroécologique avec des personnes en contrat d'insertion. Un tiers des légumes est destiné à des familles qui n'auraient pas les moyens d'accéder au bio au prix du marché. À la communauté de Cholet, les vieux camions diesel ont été remplacés par des vélos cargos, dont la capacité permet d'assurer les tournées de ramassage des meubles. À la communauté d'Angers, la rénovation des bâtiments s'est faite avec des architectes et des entreprises engagées dans une architecture sobre en matériaux...

Toutes ces démarches sont menées à côté d'autres tâches urgentes : permettre aux personnes sans papiers d'accéder à leurs droits, permettre aux salariés en insertion d'acquérir une formation professionnelle, faire tourner l'activité de recyclage et les boutiques, etc.

J'ai alors proposé d'organiser des conventions citoyennes . Mais, il y avait deux craintes. D'abord, que cela apparaisse comme une démarche abstraite par rapport à un quotidien ultra-chargé en urgences sociales. Ensuite, que ce ne soit pas simple de faire accepter une démarche venue du siège, car le mouvement est très décentralisé et rétif à toute pratique d'autorité.

Mais c'était une forme d'évidence de nommer cet exercice « convention citoyenne » parce que, depuis la convention citoyenne sur le climat, chacun comprend qu'il est nécessaire d'associer écologie et exercice démocratique. Même si nous n'avons pas fait de tirage au sort, ni élaboré une méthode basée sur la représentativité, nous avons respecté ce qu'on appelle, chez Emmaüs, le principe du trépied. Les participants devaient appartenir aux trois catégories présentes au sein des communautés : les personnes accueillies, les salariés et les bénévoles.

Vous avez particulièrement travaillé sur les aspects concrets de l'écologie. Comment vous y êtes-vous pris ?

Mon rôle a été d'imaginer ce que pourrait être cet exercice avec une préoccupation centrale : lui permettre d'être concret, d'associer l'écologie au quotidien des personnes. Je voulais que le siège apprenne des pratiques et non l'inverse. Il s'agissait aussi de mieux faire connaître aux uns et aux autres les expériences menées au sein du mouvement : la branche 3 de l'économie sociale et solidaire rassemble des structures de l'agro-écologie et certaines structures de réemploi et de recyclage, comme les Ateliers du bocage. La branche historique (branche 1), celle des communautés, joue un rôle majeur dans l'économie circulaire autour du réemploi et du recyclage. Et la branche 2 porte l'hébergement d'urgence, assure l'aide aux familles en difficultés et mène aussi des actions écologiques ; par exemple la ville de Paris a confié à Emmaüs solidarité, qui appartient à cette branche 2, l'entretien de ses jardins solidaires par des salariés en insertion dans le cadre d'un dispositif « premières heures » réservé aux personnes très éloignées de l'emploi.

Il me semblait essentiel que les conventions citoyennes permettent aux participants d'utiliser leurs propres mots et qu'ils le fassent en partant de gestes et de préoccupations dont ils avaient eux-mêmes fait l'expérience. Il ne s'agissait pas de commencer par une conférence d'experts, de partir du vocabulaire utilisé dans le cadre des politiques publiques, ou même par les ONG et les cercles de réflexion sur l'écologie. À aucun moment les termes de carbone, de biodiversité, ou même de transitions n'ont été prononcés par les compagnons présents lors des conventions. En revanche, ils ont témoigné d'un esprit d'expérimentation et d'observation pour mieux pratiquer leurs activités. Je dirai que c'est une forme de conscience professionnelle qui était associée à ces pratiques d'économie circulaire et d'agroécologie.

Quelles ont été les difficultés ?

Certains participants craignaient que le fait de mettre l'écologie en avant conduise à ne plus mettre les solidarités au centre de leur mission. D'autres estimaient à l'inverse que les ONG qui portent d'abord l'écologie (Réseau action climat, Oxfam, WWF, etc.) étaient plus légitimes qu'Emmaüs pour en parler. Car si Emmaüs est un mouvement très vaste, ce qui lui donne une véritable force, c'est le fait d'être une association qui se fonde sur l'action, qui installe des espaces de réflexivité, qui tire les enseignements du fait que ce qu'on vit ne va pas de soi.

Au fur et à mesure du déroulement des journées, ces craintes se sont affaiblies sans disparaître totalement. Il a été très utile de donner des exemples, de montrer comment le changement est déjà là. Le cas de l'alimentation a été très porteur, mais aussi le développement de la pratique du vélo pour se déplacer ou des vélos cargos comme mode de transport. Il y a eu aussi des témoignages de personnes venues de pays où on voit déjà les conséquences dramatiques des dérèglements climatiques, au Sahel par exemple.

La question du langage commun sur les pratiques écologiques était d'autant plus essentielle que certains participants ne maîtrisaient pas complètement la langue française. Ils étaient là, avaient été volontaires pour participer à l'exercice, ont pris la parole et ont nourri cette approche par la culture du « faire ».

Que retirez-vous de ces conventions ?

Le principal point fort a été de parler d'écologie à partir des mots et du langage des participants. Cela a permis d'associer écologie et solidarités de manière évidente, de montrer que les choses étaient faisables. On a pointé le fait qu'Emmaüs France mobilisait des crédits et un accompagnement pour améliorer le confort de l'hébergement et installait des jardins potagers, qu'il était possible de mieux recycler encore et que les compétences professionnelles acquises ainsi permettraient de trouver un emploi... Sur cette culture du réemploi et du recyclage, l'exemple des Ateliers du bocage, spécialisés dans le secteur de l'informatique et de la téléphonie et qui forment des salariés en insertion, est très illustratif.

Un deuxième point fort a été de faire découvrir aux experts, qui accompagnaient les conventions citoyennes, la richesse du mouvement Emmaüs et la manière dont on pouvait penser l'écologie à partir des pratiques solidaires. Enfin pour les membres d'Emmaüs, c'était l'occasion de confronter plusieurs cultures au sein du mouvement.

Les points faibles tiennent à des difficultés structurelles du mouvement et celles des structures qui travaillent sur les droits sociaux en situation d'urgence. Comment faire de ces conventions un moment de référence pour changer les choses ? Comment ceux qui ont participé, avec enthousiasme à ces journées, ne vont-ils pas de nouveau être happés par leur quotidien ?

Le fait d'organiser des conventions citoyennes avec des personnes en difficulté change-t-il quelque chose en termes de processus et de propositions ?

Il y avait des personnes en situation de précarité, des responsables associatifs salariés et des bénévoles travaillant pour restaurer les droits de ces personnes ; il y avait des Français et des étrangers, certains sans papiers et d'autres en situation régulière. Je dirai donc que c'est plutôt la présence d'une culture des solidarités qui changeait les choses. Il allait de soi que la journée de convention citoyenne devait faire place à la diversité culturelle, au récit de pratiques différentes, qu'elle devait donner du temps à des personnes qui avaient moins de facilités d'expression.

Par exemple, l'atelier sur les écogestes a illustré combien cette notion était difficile à appliquer dans un contexte multiculturel. Les personnes venues de pays de l'Est de l'Europe, où les tarifs de l'énergie très subventionnés sont bas, comprenaient difficilement les objectifs d'économie d'énergie. Les personnes venues du Sahel, qui avaient subi les pénuries d'eau, voulaient légitimement profiter d'une ressource enfin abondante. Et, surtout, les écogestes n'avaient pas grand sens si le cadre de vie restait mal isolé, les sols pollués et si l'environnement ne faisait pas place à la nature.

Cela a joué un rôle sur les propositions en obligeant à bien différencier ce qui relève de la responsabilité individuelle et de la responsabilité collective. Lorsqu'on accueille des personnes qui ne peuvent pas imaginer leur avenir faute d'accès à leurs droits, il est essentiel que les structures d'accueil travaillent sur le cadre de vie pour

associer écologie et vivre mieux.

Qu'est-ce qui est en cours de transformation aujourd'hui au sein d'Emmaüs ?

Les préconisations concernent les fonctionnements internes – le cadre de vie à améliorer - mais aussi la nécessité de prendre part au débat public pour combattre les clichés simplistes sur l'écologie punitive. Emmaüs étant aux avant-postes pour observer les ravages de la société de consommation, une proposition qui va être mise en œuvre est, par exemple, d'organiser au moment des journées du patrimoine des visites de communautés Emmaüs pour mesurer les débordements de la société autour notamment de la *fast fashion*.

Ensuite, au sujet de la rénovation thermique des bâtiments, va se développer un cursus de formation à l'auto-rénovation énergétique et à la mise en œuvre de communautés d'énergie renouvelable. Il sera testé à Angers, une communauté engagée dans une importante démarche de rénovation de ses bâtiments, pour une diffusion plus large ensuite. Cette initiative sera accompagnée par l'Ademe et pourra être étendue à d'autres organisations de l'Économie sociale et solidaire (ESS). Ce projet a été rendu possible par l'implication d'un des experts des conventions citoyennes, lui-même spécialiste de ces questions et qui dirige une structure de l'ESS. Il a souhaité poursuivre son implication avec Emmaüs au-delà des conventions. Cela témoigne comment ces exercices sont aussi une manière pour Emmaüs d'élargir le cercle de ses alliances.

Propos recueillis par Sylvie Barnezet

[1] À Bordeaux, Lyon, Angers, Strasbourg, dans les Deux-Sèvres, dans la région de Montpellier, dans l'Essonne, les Hauts-de-Seine

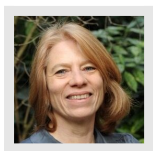
[2] Elles se sont déroulées aux Ateliers du Bocage au Pin, dans les Deux-Sèvres, le 2 octobre 2024, à Saint Didier-au-Mont-d'or, près de Lyon, le 19 février 2025, et à Paris, le 6 mai 2025.

Pour en savoir plus, lire le rapport *L'écologie du quotidien, ou comment les personnes vulnérables sont écolos sans le dire*, rédigé par Benoît Catalayud, Bruno Morel et Lucile Schmid, novembre 2025, éditions Fondation Jean-Jaurès lafabriqueecologique.fr.

[3] La branche 1, organisée autour des communautés d'Emmaüs, avec un principe d'accueil inconditionnel et une forte tradition d'économie circulaire, reçoit aujourd'hui en majorité des migrants ; la branche 2 est centrée sur l'hébergement et les missions sociales d'urgence notamment pour des familles et des personnes en grande difficulté ; la branche 3 s'organise autour de l'insertion sociale et de l'économie sociale et solidaire.

[4] À lire : *Dispositif Premières Heures : de la rue à l'emploi*. Ville de Paris, 2024 paris.fr.

[5] Un comité de suivi a été mis en place réunissant des personnalités extérieures à Emmaüs France : la philosophe Catherine Larrère, l'écologue Luc Abbadie, le journaliste Jean-Jacques Fresko, co-responsable de l'Agence Nature, et des personnes d'Emmaüs : Valérie Fayard, déléguée nationale adjointe, Yann Fradin et Joël Isselé, membres du conseil d'administration.



Lucile Schmid

Lucile Schmid est administratrice de l'État au ministère de l'Économie et des Finances. Elle a été en mission pendant deux ans (2023-2025) à Emmaüs France. Elle est présidente de La Fabrique écologique, une fondation créée en 2013 qui s'est donné pour objectif de créer une culture générale écologique et de porter des propositions opérationnelles.